Perwez, le 29/04/08.

Développement Rural – Berloz

GT sur la fiche projet : Création d'une maison de village à Crenwick et aménagement du Fond de Villeroux

Objectif : cerner les besoins des habitants et compléter la fiche projet.

Copie envoyée à :
-MRW – DGA, Direction de l'Espace rural, Madame Françoise Rahier ;
-l'Inspectrice de la Communauté française, Madame Laurence Henry ;
-l'Administration communale de Berloz, Collège communal ;
-les participants ;
-l'auteur Tr@me, Cécile Schalenbourg ;
-la FRW.

Présents :
Participants :
Membres de la CLD : Jacques Bertho, Michel Jadoul, Béatrice Moureau, Michel Zwaenepoel, Véronique Hans et Alain Happaerts.
Jeunes de Crenwick : Julie Happaerts, François Fazin, Jeremy Legros, Sarah Genco, Morgane Wittebols, Yannick Lefebure, Melissa lefebure, Roger Streel habitant de Berloz intéressé par ce GT lors du retour à la population et Patricia Van Mechelen ; bibliothécaire à la bibliothèque de Corswarem (qui fait partie du réseau des bibliothèques publiques de Hesbaye) ;
Auteur de projet : *Laurent Vrancx ;*
Pour Tr@me : *Cécile Schalenbourg ;*
Pour la FRW : *Vincent Legrand et Perrine Raquez.*

Excusé : *Arnold Huens.*

Visite de terrain

Les participants se sont rendus au Fond de Villeroux afin de visiter le site et de mieux visualiser l'endroit pour réfléchir à un aménagement adéquat.

Introduction et relevés des éléments existants

De retour à la future maison rurale, Vincent Legrand, de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) introduit la réunion en présentant les objectifs de la rencontre, en rappelant les éléments importants qui avaient été énoncés lors des réunions de la CLDR (création d'un lieu de rencontre, zone naturelle à valoriser, implication des jeunes de Crenwick,…) et en présentant le « pense-bête » pour se poser les bonnes questions tant pour l'aménagement de l'infrastructure d'accueil que pour l'aménagement de la zone naturelle.
Cécile Schalenbourg de Tr@me propose ensuite, dans un premier temps, de représenter schématiquement sur un plan du site, les éléments intéressants qui ont été observés lors de la visite de terrain. Ceux-ci ainsi que les désidératas des participants sont repris schématiquement sur un plan sommaire en page 3. Concernant le terrain en lui-même, il est fait mention de la grande pâture située à proximité de la route ainsi que le dénivelé, marqué

Fondation **R**urale de **W**allonie
Zoning industriel – 1360 Perwez

Tél: (0)81/420490
Fax: (0)81/413642
hesbaye@frw.be - www.frw.be

par un talus, entre ce que nous avons appelé la zone 1 (pâture) d'une part et la zone 2 (zone humide) et 3 (zone boisée) d'autre part. On notera également la présence de grands arbres à préserver et l'existence d'un sentier, en bordure du cours d'eau, qui va être aménagé et prolongé.
Des interrogations sont émises au sujet de la location de chasse au Fond de Villeroux : qu'en est-il exactement ? Quels sont les risques encourus pour les personnes qui fréquenteront le site en période de chasse ?

Souhaits et suggestions

Dans un deuxième temps, les participants sont invités à mentionner leurs idées et souhaits pour l'aménagement du site (infrastructure d'accueil, valorisation des ressources naturelles,…).
Le site a été découpé en trois zones. Chacune d'entre elles nécessite un aménagement spécifique selon l'usage qui va en être fait : voir plan schématique page 3.

Pour la zone 1 (c-à-d la pâture à l'avant du terrain, à proximité de la route) :
Les jeunes de Crenwick souhaiteraient pouvoir s'y rassembler. Pour ce faire, ils auraient besoin d'un préau (un toit + trois murs) pour être à l'abri, de quelques bancs, d'un BBQ et d'un terrain de sport. Ils voudraient également voir se construire une petite plaine de jeux pour les enfants.
Tant les jeunes que les membres de la CLDR ne voient pas l'intérêt d'une maison de village à cet endroit, ils craignent que celle-ci soit trop isolée et qu'elle ne réponde pas à un réel besoin. Néanmoins, selon l'évolution du projet, on peut envisager la création d'une salle (infrastructure légère) ultérieurement et prévoir un phasage dans la fiche projet.
Si on prévoit une aire de BBQ, il serait intéressant d'avoir un minimum de commodités : sanitaire, point d'eau, borne électrique,…
Quant à la plaine de jeux, il faudra veiller à la sécuriser (proximité du cours d'eau) et à ce qu'elle soit bien intégrée dans le paysage (matériaux naturels, zone « découverte » pour les petits,…).
L'entrée du site se trouvant également en zone 1, il faut prévoir un panneau d'accueil et didactique qui explique la répartition des activités sur l'ensemble du site. Il faudra aussi penser à un parking pour vélos et à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Pour la zone 2 (zone humide) :
L'idée d'un sentier parcourant le site et reliant des points d'intérêt est émise. Le parcours longerait le ruisseau puis relierait le poste d'observation, la marre et la clairière (en zone 3). Pour les aménagements liés à l'observation de la nature, il est nécessaire que la Commune prenne contact avec la Maison de Hesbaye afin de savoir si celle-ci souhaite réellement s'investir dans ce projet et, le cas échéant, de déterminer plus précisément le partenariat qui sera mis en place.

Pour la zone 3 (le fond du terrain boisé) : proposition de laisser une clairière dans cette zone qui va être reboisée. Pourquoi ne pas prévoir une piste VITA également ? Il faut prendre contact avec l'ADEPS pour connaître les conditions, les coûts,…

Clôture de la réunion

La seconde réunion concernant cette fiche projet aura lieu le mardi 27 mai 2008. Une invitation suivra.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Perrine Raquez
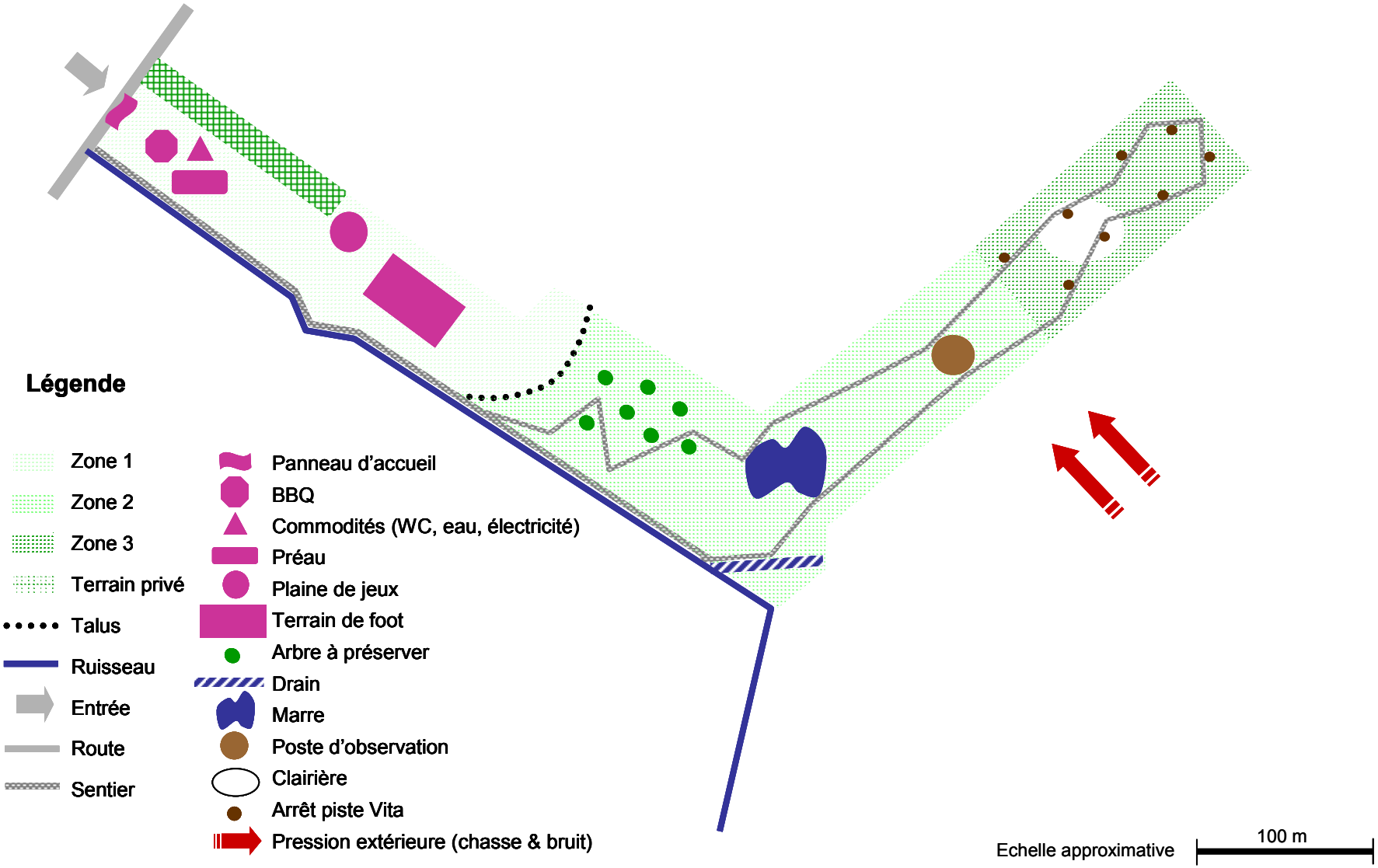
Aménagement du Fond de Villeroux : représentation schématique des résultats du GT du 22 avril 2008